



Opinions Libres

le blog d'Olivier Ezratty

Condamné pour mauvais génie logiciel

La nouvelle amende de la Commission Européenne à l'encontre de Microsoft vient de tomber. 280 millions d'Euros! Mazette! Le Directeur Juridique de Microsoft a donné hier une **conférence** pour décrire le point de vue et la bonne foi de Microsoft. Ses déclarations sont très précises, bien plus que **celles de Nelly Kroes**, de la Commission Européenne. Elle accuse Microsoft de ne pas respecter ses décisions de 2004 sans nuance alors qu'il ne s'agit que de l'un des aspects de ces décisions. Elle déclare notamment: *"I don't buy Microsoft's line that they did not know what was being asked of them because the March 2004 Decision is crystal clear. The Decision states that they have to provide complete and accurate specifications that will allow the development of interoperable products. In the period covered by today's decision, Microsoft's documentation fell significantly short of this requirement"*. or *"Allow the development of interoperable products"* est tout sauf précis dans le monde complexe des logiciels réseau! Il aurait fallu qu'ils fassent appel à un expert dès 2004 pour définir ce qu'ils entendaient par là, et pas seulement fin 2005!

Après avoir dépiauté quelques blogs et articles sur le sujet, et connaissant la maison, j'en déduis que Microsoft a été condamné plus pour incompétence que pour abus de position dominante. Ou tout du moins, ils sont condamnés pour abus de position dominante alors que les véritables griefs relèveraient plutôt du manque de processus dans la documentation des logiciels. Ce manque n'est pas nouveau. La documentation des logiciels n'est pas son point fort historique, en particulier dans les "couches basses".

Microsoft a effectivement mis beaucoup de temps à obtempérer aux injonctions de la Commission Européenne pour documenter les protocoles de Windows Server. Mais pas seulement parce que cela les gênait par rapport à leurs concurrents du monde du libre. En fait, c'était surtout parce que cette documentation n'existait pas formellement, et même pour les développeurs de Microsoft. Ils ont donc du la créer de toutes pièces! Et ce n'est pas facile à faire alors que les équipes produits bougent d'un produit à l'autre, le savoir faire étant plus chez les individus que dans les codes sources. Par certains côtés, le développement chez Microsoft relève encore trop de l'artisanat!

Ainsi, Brad Smith évoque-t-il la mobilisation de 300 personnes dans les équipes produits de la société et la production de milliers de pages de documentation. Et de nombreux allers et retours avec les experts de la Commission Européenne pour être bien sûr d'être dans le droit chemin. C'est effectivement homérique!

Microsoft a visiblement fait ce qu'il fallait et pas seulement ces derniers mois. Il a défini un calendrier devant aboutir à une documentation complète correspondant aux exigences des experts formulées depuis début 2006 (et non pas en 2004 au moment de la première demande de la Commission). Documentation complète prévue maintenant pour la fin juillet 2006. L'arrivée d'une amende de la Commission Européenne alors que Microsoft était "revenu dans le droit chemin" aux dires des experts relève d'un véritable racket de la Commission.

L'attitude de la Commission Européenne n'est pas vraiment justifiable sauf à considérer que Microsoft est une banque dans laquelle n'importe qui peut puiser selon son bon vouloir. Leur mode de fonctionnement à eux n'est

pas professionnel non plus. Car faire une demande peu claire en 2004 et se réveiller fin 2005 pour indiquer qu'ils ne sont pas satisfaits de la réponse, et pénaliser Microsoft à raison de 1,5m€ par jour à partir de ce moment là alors que Microsoft fait tout son possible pour répondre aux demandes mouvantes de la Commission, c'est vraiment de l'abus de position dominante du pouvoir politique.

Le plus drôle, c'est une proposition des développeurs de Samba de documenter ces protocoles à partir de l'analyse des codes sources de Windows Server qu'ils réclament. Mes ces codes sources ne sont-ils pas déjà disponibles?

Les comportements erratiques et à mon sens abusifs de la Commission Européenne auront peut-être un impact indirect bénéfique pour les développeurs et les clients de Microsoft: peut-être investiront-ils maintenant plus d'énergie et de temps pour documenter leurs logiciels et les rendre effectivement plus facilement interopérables! Si la fin justifie les moyens, ce sont des moyens bien tordus pour y arriver!

Cet article a été publié le 13 juillet 2006 et édité en PDF le 17 mars 2024.
(cc) Olivier Ezratty – “Opinions Libres” – <https://www.oezratty.net>